

## **COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2020**

*L'année particulière que nous avons vécue avec les circonstances sanitaires imposées par la circulation du coronavirus sars-cov-2 nous a obligé à reporter notre Assemblée Générale initialement prévue le 20 juin 2020. Ensuite, nous espérons organiser une belle et digne fête du club fin septembre avec le retour espéré à une pratique « normale ». Mais le rebond des contaminations en cette rentrée nous a finalement imposé de réaliser notre Assemblée Générale en petit comité et visioconférence.*

*En conséquence, cette Assemblée Générale 2020 n'associe finalement que les membres du Conseil d'Administration. Parce qu'il faut bien avancer et continuer de diriger notre association dans cette période compliquée. Parce que, malgré les contraintes, nos actions pédagogiques et éducatives se poursuivent tant bien que mal. Parce que, plus que jamais et grâce à nos salariés et nos bénévoles toujours aussi impliqués, le Villiers EC Handball doit continuer à vivre et à permettre de prendre du plaisir.*

*Le présent compte-rendu sera bien évidemment disponible sur le site Internet du club : [www.villiers-handball.fr](http://www.villiers-handball.fr) en rubrique [Club – Conseil d'Administration].*

*Didier MAZENS – Président du VEC Handball*

### **1/ Président et secrétaire de séance**

Président : M. MAZENS Didier

Secrétaire : Mme FLAMAND Peggy

Notre AG débute à 16h30 et est déclarée ouverte.

### **2/ Bilan de la saison 2019/2020 et perspectives pour 2020/2021 par Didier MAZENS**

La totalité de nos missions éducatives et sportives ont été interrompues à la mise en œuvre du confinement le 15/03/2020. Nos salariés Adrien et Maéva ont poursuivi certaines missions en télétravail jusque fin mars, puis mis en chômage total en avril et mai, puis partiel en juin.

Durant cette période exceptionnelle, les entraîneurs ont poursuivi leur travail de communication auprès des collectifs, certains de nos membres ont organisé des séances d'entretien physique par voie numérique. Dans ce contexte si particulier, les dirigeants ont recherché activement de nouveaux entraîneurs durant cette phase très délicate (visioconférences uniquement) pour compenser les départs programmés ou non (Alan, Rodolphe, David, Luc et Maéva).

Les mois de juin et de juillet ont été l'occasion de reprendre progressivement une pratique sportive pour les jeunes d'abord (au stade) puis les adultes, en respectant scrupuleusement le protocole sanitaire établi par la FFHB.

**Je remercie très chaleureusement celles et ceux qui ont permis alors à notre association de continuer à exister. Une association forte de quelques 323 membres fin juin 2020.**

Le contexte sanitaire nous a conduit à réorienter le stage d'été prévu initialement en internat à Sablé/Sarthe pour 45 jeunes, en l'organisant finalement durant la dernière semaine d'août au gymnase Jean Macé pour près de 60 garçons et filles des -13, -15, -17 et -18.

Mais il est maintenant indispensable de se projeter vers l'association de demain : faire mieux et faire profiter plus de jeunes et moins jeunes, malgré le contexte sanitaire délicat. Aussi, je souhaite la bienvenue à Evens (entraîneur SF1), Sili (entraîneuse -13F et Babyhand), Sylvain (entraîneur -13M et -18M), David et Abdoul (nouveaux salariés en contrats d'apprentissage) qui vont nous aider dans cet objectif.

**En 2020/2021, nous maintiendrons notre présence dans les écoles de Villiers/Marne, avec les objectifs suivants :**

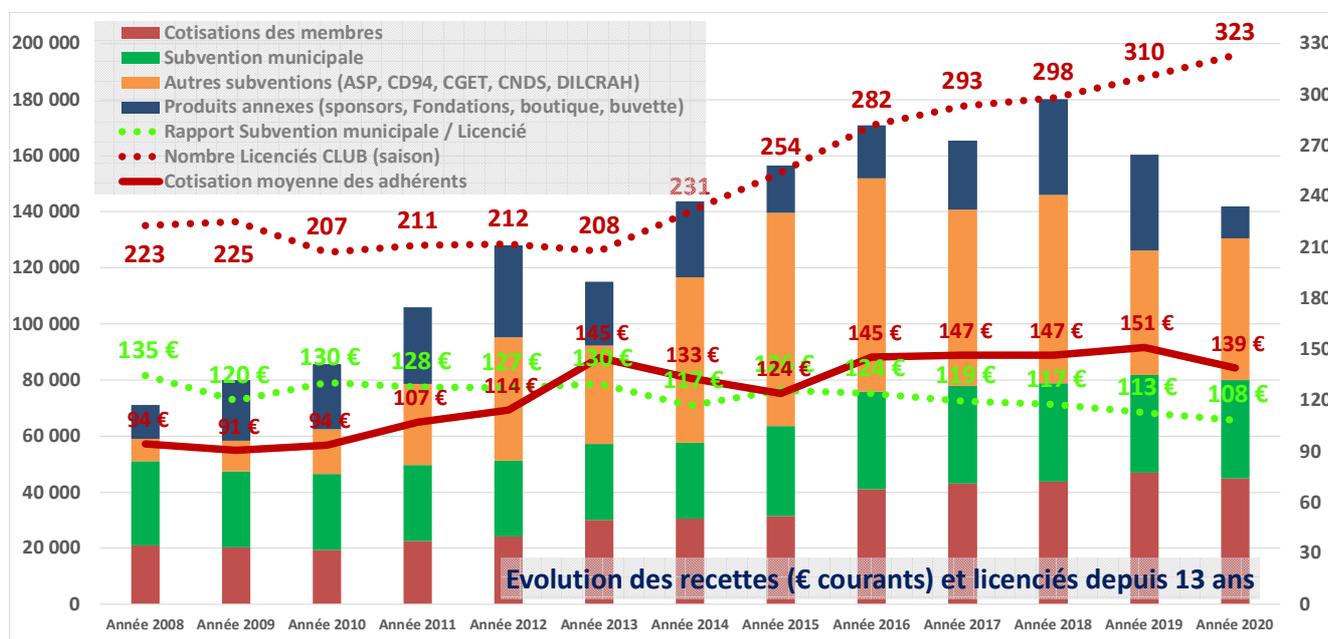
- Volonté de renforcer notre action sur les « pauses méridiennes » (11h45 à 13h30)
- Initier ~300 enfants sur le temps périscolaire dans les 7 écoles primaires de Villiers/Marne

**Nous pérennisons notre partenariat avec les collègues LES PRUNAIS et Pierre & Marie CURIE dans la gestion des classes « handball » mixtes de 6èmes / 5èmes et l'accompagnement des associations sportives.**

**Le graphique d'évolution des recettes et licenciés depuis 12 ans ci-après montre bien l'évolution du club notamment depuis le recrutement de nos salariés à partir de 2013 :**

- Bénéficiaires  $\simeq$  +50% licenciés depuis 7 ans + écoles (250) et collèges
- Tassement des subventions publiques classiques (€ courants)
- Augmentation des subventions aux actions périphériques et emplois aidés (tassement)
- Structuration du club (emplois, minibus, ...)
- Ressources annexes dont le développement devra être relancé en 2020/2021 (mécénat)

**Il met évidemment en exergue la difficile année 2020 sur le plan des ressources avec une baisse sensible des produits annexes (buvette, boutique, stage) compensée en partie par une baisse des charges (chômage partiel, réduction des indemnisations entraîneurs).**



**Une vraie dynamique sportive du club existait avant le covid-19, qu'il convient de maintenir et relancer en visant :**

- La poursuite des résultats probants : -15M, -15F et -18M en région, -17F en Ch.France
- Le maintien au plus haut niveau régional pour nos équipes seniors M et F
- Nos écoles de handball et d'arbitrage toujours labellisées OR par la FFHB
- Le maintien ou presque du nombre de licenciés

**Quitus au Président voté à l'unanimité**

### **3/ Bilan sportif saison 2019/2020**

Les compétitions ayant été interrompues au 15 mars 2020, il est difficile d'établir un bilan sportif détaillé. Tout juste peut-on remarquer que tous les collectifs ont bien travaillé jusqu'à cette date. Une mention particulière peut cependant être avancée pour :

- **Le collectif Senior masculin 1 qui accède à la PRENATIONALE**
- **Le collectif Senior masculin 2 qui accède à la 1<sup>ère</sup> div. TERRITORIALE (94 et 75)**
- **Le collectif -15 féminin qui accède au Championnat de France -17**

## **5 / Bilan financier 2019 et projet financier 2020 par le président**

Les comptes ont été arrêtés au 31 décembre 2019 (comptabilité sur l'année civile). Sont présentés ci-après le **compte de résultat 2019 qui représente l'action** de cette année, puis le **bilan de l'association qui représente le patrimoine** du VEC Handball à fin décembre 2019.

### **COMPTE DE RESULTAT DU CLUB – ANNEE 2019**

Dossier : VECHAND

Compte de résultat synthétique

Le 11/03/2020

VILLIERS ETUDIANTS CLUB

Edition du : 01/01/2019 au 31/12/2019

Soldes N-1 de l'exercice

#### COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

Avec brouillard

Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	22 561	18 038	Ventes de marchandises	2 713	2 466
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	832	474
Achats d'approvisionnement	1 241	1 577	Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	62 689	68 102	Subventions d'exploitation	69 405	90 150
Impôts, taxes et versements assimilés	691	607	Autres produits	84 813	86 480
Rémunération du personnel	38 734	41 313	Produits financiers	469	542
Charges sociales	8 077	9 334			
Dotations aux amortissements	6 936	6 694			
Dotations aux provisions					
Autres charges	34 443	39 381			
Charges financières	224	322			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>175 597</b>	<b>185 369</b>	<b>TOTAL (I)</b>	<b>158 233</b>	<b>180 112</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)	2 202	3 441	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	2 199	350
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III)</b>	<b>177 799</b>	<b>188 810</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II)</b>	<b>160 432</b>	<b>180 462</b>
BENEFICE OU PERTE	(17 367)	(8 348)			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>160 432</b>	<b>180 462</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>160 432</b>	<b>180 462</b>

Didier insiste sur l'importance de maintenir des dossiers qualitatifs de demande de subventions auprès des différents organismes, **établis dans le cadre de nos actions éducatives en faveur de la cohésion sociale. Malgré cela, les subventions publiques stagnent voire se réduisent depuis quelques années.**

**La baisse sensible des subventions d'exploitation (-21 k€) provient :**

- de la perte de soutien du Conseil Départemental du Val de Marne pour notre équipe SF1 qui est passée de Nationale 2 à Nationale 3 (organisée au plan régional) pour 13 k€
- de la baisse d'autres subventions sur des actions (CGET contrat de ville pour 6 k€)

Cette baisse, connue généralement en fin de saison sportive, n'a pu être compensée que partiellement par une baisse des charges (-11 k€ au total) malgré notre anticipation (moindres frais de déplacement principalement et d'arbitrage, vigilance sur le remplacement de matériel).

Sur le plan des produits, rappelons que l'Assemblée Générale de juin 2018 avait voté un gel des prix des cotisations pour la saison 2018/2019 et l'AG de juin 2019 avait voté une augmentation de 5 € seulement pour toutes les tranches d'âge. Ainsi, malgré la hausse du nombre de licenciés (310 à 323), les produits des cotisations sont restés quasiment stables.

**Le résultat financier de l'exercice 2019 est donc déficitaire et s'élève à un montant de - 17 367 €.**

## PATRIMOINE DU CLUB – ANNEE 2019

Dossier : VEC HAND

Bilan synthétique

Le 11/03/2020

### BILAN SYNTHETIQUE

VILLIERS ETUDIANTS CLUB  
Edition du : 01/01/2019 au 31/12/2019  
Soldes N-1 de l'exercice

Avec brouillard      Hors simulation

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital		
- Fonds commercial					Ecart de réévaluation		
- Autres					Réserves :		
Immobilisations corporelles	32 914	26 769	6 146	13 082	- Réserve légale		
Immobilisations financières					- Réserves réglementées		
<b>TOTAL I</b>	<b>32 914</b>	<b>26 769</b>	<b>6 146</b>	<b>13 082</b>	- Autres		
Actif circulant :					Report à nouveau	76 664	85 012
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(17 367)	(8 348)
Marchandises					Provisions réglementées		
Avances et acomptes versés sur commandes					<b>TOTAL I</b>	<b>59 297</b>	<b>76 664</b>
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres	5 385		5 385	4 769	Emprunts et dettes assimilées	9 388	13 101
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	60 938		60 938	78 364	Fournisseurs et comptes rattachés		
Caisse	(30)		(30)	(30)	Autres	3 753	6 526
<b>TOTAL II</b>	<b>66 293</b>		<b>66 293</b>	<b>83 103</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>13 140</b>	<b>19 627</b>
Charges constatées d'avance (III)	(2)		(2)	106	Produits constatés d'avance (IV)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>99 206</b>	<b>26 769</b>	<b>72 437</b>	<b>96 291</b>	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)</b>	<b>72 437</b>	<b>96 291</b>

### Notre bilan net à fin décembre 2019 s'établit à **72 437 €**.

Il est composé principalement des immobilisations que sont les équipements en cours d'amortissement (minibus, matériels informatiques et vidéo) et les disponibilités que sont la trésorerie accumulée sur les périodes précédentes.

Ce montant de trésorerie, qui peut paraître élevé (66,3 k€), est le fruit des résultats des premières années où le club est devenu « employeur » (Adrien en 2013, puis Lucas en 2014, puis Maxence en 2017) où nous disposions alors d'aides conséquentes à l'embauche. Conjointement, et notamment grâce à l'action de nos salariés, les subventions des années 2014 à 2018 ont également été avantageuses.

Cette « réserve », constituée alors en anticipation de l'arrêt des aides à l'embauche et de la baisse générale redoutée des subventions, nous permet ainsi d'absorber les années déficitaires comme celles que nous connaissons depuis 2018 (-8,3 k€ puis -17,4 k€ cette année), de sécuriser et pérenniser l'emploi de nos salariés, que nous avons par ailleurs accompagnés dans leurs formations successives (Adrien en BPJEPS puis DEJEPS puis diplômes fédéraux, Lucas et Maxence en BPJEPS, Maéva en master2 événementiel sportif).

**Proposition d'affectation : affectation de 100% du résultat soit **- 17 367 €** au compte de report à nouveau.**

**votée à l'unanimité.**

*Nous tenons les documents comptables détaillés à la disposition de tout membre qui en ferait la demande.*

## BUDGET PREVISIONNEL – année 2020

Le budget prévisionnel présenté à la mairie de Villiers-sur-Marne dans le cadre de la demande de subvention annuelle en Janvier prévoyait un budget prévisionnel similaire au compte de résultat de 2019. **Nous avons cependant prévu un budget 2020 avec un déficit réduit à 5 k€.**

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
<b>CHARGES DIRECTES</b>		<b>RESSOURCES DIRECTES</b>	
60 - Achats	26000	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	4000
Achats matières et fournitures	15000	73 - Dotations et produits de tarification	
Autres fournitures	11000	74 - Subventions d'exploitation <sup>2</sup>	84000
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	5000	CONTRAT DE VILLE et VVV	10000
Locations		CNDS / ANS	5000
Entretien et réparation	1000	DILCRAH	2000
Assurance	4000	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	19500	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	6000	CD VAL DE MARNE	10000
Publicité, publication	4000		
Déplacements, missions	9000	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	500	VILLIERS-SUR-MARNE fonct.	42000
63 - Impôts et taxes	0	VILLIERS-SUR-MARNE stage	5000
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	69000	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	30000	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	5000
Charges sociales	7500	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	31500	Aides privées (fondation)	5000
65 - Autres charges de gestion courante	35000	75 - Autres produits de gestion courante	58000
		756. Cotisations	48000
		758. Dons manuels - Mécénat	10000
66 - Charges financières	5500	76 - Produits financiers	500
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	8500
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS): Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>160000</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>155000</b>
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	5000
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE<sup>3</sup></b>			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	3000
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	4000	871 - Prestations en nature	4000
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	4000	875 - Dons en nature	1000
<b>TOTAL</b>	<b>8000</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8000</b>

Compte tenu du contexte sanitaire (chômage partiel durant le confinement, baisse attendue des subventions, incertitudes sur les cotisations liées au nombre de licenciés malgré des charges identiques), il est difficile à ce stade de déterminer comment se terminera l'année.

Sur le plan de l'emploi, le club a décidé en juillet 2020 de procéder à l'embauche de deux nouveaux salariés dans le cadre de contrats d'apprentissage en alternance (formation BPJEPS avec aides de l'Etat) que sont David THENAULT (au 01/09) et Abdoul-Aziz SAADI (au 01/10). Le contrat de Maéva s'est terminé en septembre après obtention de son diplôme (Master 2 en événementiel du sport).

## **COTISATIONS 2020/2021 :**

Le contexte sanitaire en fin de saison sportive a privé nos membres de deux mois d'entraînement et de compétition (hors vacances de Pâques). La vie de l'association s'est cependant poursuivie au travers des échanges entre entraîneurs et membres de chaque collectif, de la poursuite partielle d'activité de nos salariés (préparation de la saison à venir, recherche de nouveaux entraîneurs, préparation du stage d'été, ...), des propositions de pratiques alternatives (reprise au stade, entretien à domicile), des réunions de direction du club avec les instances sportives et politiques, de la gestion financière du club...

Par ailleurs, l'adhésion à une association sportive n'est pas de même nature que l'inscription à une salle de sport où les clients paient un nombre d'heures ou une fréquence de pratique. **Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) résume parfaitement bien ainsi l'esprit du sport associatif :**

*« Les cotisations ne relèvent pas d'un rapport prestataire/client avec les licenciés. Nous sommes, dans un club, au sein d'une communauté de vie, de valeurs, dont les membres sont parties prenantes d'un projet collectif. Titulaires de droits et de devoirs dans le cadre statutaire associatif, ils ont à faire vivre ce projet collectif, dans une construction sociétale partagée, avec des pratiques encadrées et sécurisées.*

*Le principe de solidarité est la base de cet édifice d'intérêt général au service de tous, et l'investissement fédéral s'inscrit dans la durée. Ce principe est indivisible. La seule et vraie question est la gestion du futur et les solutions y afférentes, et non l'appauvrissement des produits encaissés, essentiels en cette période de crise inédite. »*

Aussi, afin de préserver notre association compte tenu des lourdes incertitudes qui demeurent notamment sur le financement public, tout en cherchant à préserver les finances de beaucoup de familles qui subissent la crise économique, et pour réussir l'inscription du plus grand nombre, **le Conseil d'Administration du club propose à l'assemblée générale :**

- **de maintenir le barème des cotisations pour les nouveaux membres (incluant l'équipement short et maillot)**
- **de déduire 30 € des cotisations (hors babyhand) pour les renouvellements de licences (en conservant les équipements maillot/short de la saison passée)**

<b>Catégorie</b>	<b>Naissance</b>	<b>Avec équipement</b>	<b>Sans équipement</b>
Séniors	2002 et avant	210 €	180 €
Moins de 18 ans	2003 - 2004	180 €	150 €
Moins de 16 ans	2005 - 2006	180 €	150 €
Moins de 14 ans	2007 - 2008	160 €	130 €
Moins de 12 ans	2009 - 2010	160 €	130 €
École de hand	2011 et après	135 €	105 €
Babyhand	3 à 5 ans	85 €	85 €
Loisir adulte	17 à 77 ans	165 €	135 €
Handfit adultes	17 à 77 ans	180 €	180 €

**votée à l'unanimité**

**Quitus voté à la Trésorière à l'unanimité**

## **6/ Appel à candidature et élection de nouveaux membres au Conseil d'Administration**

**Les membres du CA** de la saison 2019/2020 sont félicités et remerciés pour leur engagement et la quantité du travail accompli.

<b>Nom et prénom</b>	<b>Fonction</b>		
Didier Mazens	Président		
Sylvie Decourcelle	Trésorière		
Peggy Flamand	Secrétaire		
Catherine Gauthier	Correspondante générale		
Gilles Carré	Arbitrage et Aide aux devoirs		
Mohamed Chouli-Merabet	Membre		
Christophe Euillet	Membre		
Séverine Fanget	Coordinatrice santé		
Jocelyne Gameiro	Coordinatrice événementiel		
Laurence Gérard	Gestion boutique et buvette		
Abel Rospide	Coordinateur technique		

**Valérie DUBU**, qui avait été cooptée en cours de saison ne confirme pas son engagement au sein du CA.

**Nicolas HERRISON**, qui avait été coopté en cours de saison ne confirme pas son engagement au sein du CA.

**Laurent ROCHELLE**, qui avait été coopté en cours de saison, adhérent majeur régulièrement licencié et à jour de sa cotisation, confirme sa candidature pour intégrer le CA.

**Tristan RIGOT**, qui avait été coopté en cours de saison, adhérent majeur régulièrement licencié et à jour de sa cotisation fait acte de candidature.

**Cédric DE RUEDA**, adhérent majeur régulièrement licencié et à jour de sa cotisation fait acte de candidature.

Vote pour valider la candidature de **Laurent ROCHELLE** : **élu à l'unanimité**  
Vote pour valider la candidature de **Tristan RIGOT** : **élu à l'unanimité**  
Vote pour valider la candidature de **Cédric DE RUEDA** : **élu à l'unanimité**

**Les adhérent(e)s n'ayant pas de question diverse, notre assemblée se termine et la séance est levée à 18h00.**

  
**P. FLAMAND**  
Secrétaire du VECHB

  
**D. MAZENS**  
Président du VECHB